

CfpcBE20201105PV20

# BUREAU EXECUTIF PROCES-VERBAL N° 20 REUNION DU JEUDI 5 NOVEMBRE 2020 PAR VISIOCONFERENCE

Membres présents : Francis AUBERTIN (trésorier), Denis DAUNE (vice-président), André LECLERCQ (président),

Thierry MESSINA (secrétaire général), Claude PIARD (vice-président), Bernard

PONCEBLANC (vice-président délégué), Jean VINTZEL (vice-président).

Invités présents : Ivan COSTE-MANIERE (Personnalité qualifiée), Bernard MACCARIO (Personnalité qualifiée).

Membres excusés : Odette DURAND (vice-présidente), Edith ZITOUNI (secrétaire générale adjointe).

Le président ouvre la séance à 10h00.

A l'ouverture de la séance, les membres du Bureau exécutif échangent sur la difficile situation générale du sport en France.

#### I. Actualités

# I.I Amendement du Gouvernement au Projet de loi de financement de la sécurité sociale

Cet amendement revient sur le dispositif adopté au Parlement dans la loi d'accélération et de simplification de l'action publique et s'avère fortement préjudiciable à l'accès au sport et à sa pratique.

#### 1.2. CNOSF

#### I.2.I. Samuel Paty

Le CNOSF et ses fédérations sportives ont condamné fermement l'attaque terroriste qui a coûté la vie à Samuel Paty et se sont associés à l'hommage national qui lui fut rendu le mercredi 21 octobre dernier. Contre la violence, le fanatisme et la haine, le Mouvement sportif continuera de défendre sans relâche les valeurs de respect, de liberté et de tolérance prônées par la Charte Olympique.

#### 1.2.2. Lettre ouverte du Mouvement sportif au Président de la République

Un véritable "S.O.S.: SPORT EN DETRESSE!" constate que le secteur du sport fédéré, fort de son modèle social et économique unique, porteur de valeurs essentielles à notre République, ne compte visiblement pas dans les priorités d'action de notre pays en temps de crise.

Il est aujourd'hui indispensable de disposer de données chiffrées émanant de la base pour espérer obtenir un dispositif d'aide adapté aux difficultés rencontrées. En l'état, les critères de Bercy ne valorisant pas l'utilité sociale, ne sont en effet retenues que des données attachées au sport professionnel ou aux clubs employeurs.

Le mouvement sportif se doit donc d'avoir une argumentation solide s'il veut être entendu, et en ce sens, mobiliser sa base pour exprimer précisément les pertes de recettes et de membres.

C'est pourquoi le CNOSF demande à chaque fédération de mobiliser ses clubs pour répondre à une enquête qui portera sur les problématiques actuelles, avec un échéancier de réponse fixé au 10 novembre, mais aussi sur des sujets plus sociétaux, qui bénéficieront d'un délai de réponse adapté.

De plus, une utilisation des réseaux sociaux serait utile avec de petits interviews des acteurs du sport. Le CFPC promeut les valeurs du sport et de l'olympisme. Chaque semaine, le président publie une pensée sur la page Facebook du Comité Coubertin ; désormais, il publiera chaque semaine sur sa propre page Facebook et sur son compte Linkedin, un témoignage "Sport &Société".

#### 1.2.3. Réunions des fédérations non-olympiques des 21/10 et 03/11/2020

A l'ordre du jour de ces deux réunions : le budget des sports, les indemnisations, les réflexions sur la « radicalisation » (souhait de la ministre des Sports), la formation (reconnaissance des diplômes fédéraux).

En ce qui concerne les finances, le budget de l'Agence Nationale du Sport est en légère augmentation (319 millions) + 122 millions programmés pour un plan de relance sur 2 ans (compte tenu de la situation) dont 40 millions pour l'emploi. Mais la réalité est très inquiétante : le sport français est quasiment en arrêt d'activité. Par ailleurs, toutes les fédérations sont en difficulté (manque à gagner en termes de recettes/licenciés). En effet, les premières indications démontrent une perte moyenne de 25% des effectifs dans toutes les structures fédérales.

Il devient très urgent d'imaginer un dispositif de concertation et de dialogue entre fédérations pour pouvoir s'accorder sur un certain nombre de points permettant de les porter en commun.

Pour conclure ce point, il convient de noter en particulier :

- L'article dans le journal de Saône-et-Loire de Bernard Ponceblanc : « Il faut sauver le soldat sport » ;
- L'intervention de Denis Masseglia au Sénat sur les très grandes difficultés que rencontre le sport français.

#### 2. Activités

## 2.1. Contact avec le Conseil Régional d'Ile de France

Jean Vintzel a entrepris une démarche auprès de l'un des élus du Conseil régional, M. Gaël Barbotin, très actif dans les domaines du sport, de la culture et de l'éducation ; valeurs partagées par notre association. Si l'opportunité d'un partenariat avec le Conseil régional peut être envisagée avec le CFPC, c'est le Cercle d'Ile-de-France qui pourrait éventuellement bénéficier d'un soutien. Le déjeuner de travail qui était programmé le 25/11 prochain avec la présence des différents acteurs de cette démarche a été reporté à une date ultérieure compte tenu du reconfinement.

## 2.2. Le point sur les publications

- Elaboration par le président d'un nouveau dépliant qui présente le CFPC et son action. Ce dépliant est disponible sur le site web en page d'accueil. De même, le dernier numéro de la Gazette est téléchargeable sur http://www.comitecoubertin.fr/la-gazette/.
- Sur proposition de Claude Piard, le Bureau exécutif propose de différer à 2022 la sortie du livre « Les autres Jeux » (il sera pour autant prêt dès le 1<sup>er</sup> trimestre de l'année prochaine) et d'assurer pour 2021 la parution des actes du colloque de Cergy-2019. Cela présente l'avantage de maintenir le rythme de la parution d'un livre par an.

## 2.3. Dossier mécénat de compétence (RDV avec le Crédit Mutuel)

Une réunion en visioconférence est envisagée à la fin novembre avec M. Berthet du Crédit Mutuel.

## 3. Le point sur les finances

- La situation comptable (cotisations, encaissement des chèques...) est à jour ;
- La demande de subvention pour la Mairie de Paris a été acheminée au service concerné;
- Nous sommes toujours dans l'attente de la subvention 2020 du CNOSF.

Jean Vintzel profite de ce point pour exprimer son souhait de solliciter les villes ayant des stades, salles, rues au nom de Pierre de Coubertin. Au-delà d'une rentrée financière non négligeable liée à une cotisation, ces actions peuvent permettre de « tisser notre toile » au niveau de nos Cercles régionaux et départementaux via nos CROS et nos CDOS.

Compte-tenu du contexte actuel, André Leclercq souhaite proposer une réduction du prix de la cotisation 2021.

# 4. Le point sur le report du 70ème anniversaire du CFPC

Compte tenu de la situation sanitaire qui perdure, Jean Vintzel propose le principe de reporter cet anniversaire en 2021, que ce soit avant ou après l'Assemblée générale élective du I er avril. Le Bureau exécutif émet un avis favorable à cette demande qui doit être confirmée au prochain Conseil d'administration. Cette option laissera la possibilité d'envisager une action commune avec le CIPC.

# 5. Mise en place des Cercles régionaux et départementaux

Sur la base de la définition des Cercles régionaux et départementaux adoptée lors de la dernière Assemblée générale, un premier état des lieux a été réalisé. Ce sujet sera à l'ordre du jour du Bureau exécutif élargi du 10 décembre prochain, puis du Conseil d'administration du 14 janvier 2021, dans l'objectif d'accroître notre présence dans les régions et les départements.

# 6. Dossier déménagement - contrat de sous-location - assurances

Le 29 octobre dernier s'est déroulé un "état des lieux" du futur local (avec quatre autres associations) du CFPC situé au 7 rue Sainte-Hélène - 75013 Paris.

L'assurance à la Mutuelle des Sportifs couvre l'intégralité de nos besoins liés à notre présence à ce nouvel endroit.

Toutefois, le déménagement programmé le 04/11 n'a pu se dérouler compte tenu du nouveau confinement. Il ne devrait pas intervenir avant le 15 janvier prochain (avec un délai de prévenance suffisant pour permettre la préparation des cartons).

Lors de cet état des lieux, il a été précisé les points suivants :

- quatre nouvelles armoires seront mises à notre disposition ;
- la participation annuelle de notre présence à "Ste. Hélène" (500 euros) que nous devrons au
   CNOSF tient compte d'un forfait photocopies/affranchissement;
- le « coin » CFPC qui nous est dévolu dans ce plateau ouvert semble satisfaisant.

Présent lors de cet état des lieux, Jean-Pierre Mougin - dans ses fonctions de vice-président du CNOSF – confirmera ces dispositions par écrit.

# 7. Perspectives d'ici l'A.G. élective du leravril 2021

Compte tenu des Statuts et Règlement Intérieur, il y a lieu - à moins de 5 mois de notre Assemblée générale élective - de préciser l'agenda de cette fin d'olympiade, à savoir :

- Bureau exécutif élargi le jeudi 10 décembre 2020 de 10h00 à 12h30 avec un débat autour du développement de nos Cercles. Seront invités : Colette Andrusyszyn, André Coupat, Bertrand During, Gilles Lecocq, Jean-Pierre Lefèvre et Jean-Marie Turgis ;
- Conseil d'administration le jeudi 14 janvier 2021 de 10h00 à 12h30 (préparation politique de la prochaine mandature);
- Bureau exécutif le jeudi 4 février 2021 de 10h00 à 12h30 ;
- Conseil d'administration le jeudi 11 mars 2021 de 10h00 à 12h30 (préparation des AG du 01/04/2021);
- Bureau exécutif le jeudi 25 mars 2021 de 10h00 à 12h30 (validation des candidatures/finalisation de la préparation des AG du 01/04/2021);
- Assemblée générale ordinaire le jeudi 1<sup>er</sup> avril 2021 de 10h00 à 12h00.
- Assemblée générale élective le jeudi 1<sup>er</sup> avril 2021 de 12h00 à 13h00 Puis déjeuner.

Pendant le déjeuner (Club France du CNOSF), remise des Coubertin, film du 70<sup>ème</sup> anniversaire…) Fin du déjeuner vers 15h00. Adaptation des horaires de cette journée en fonction des circonstances.

Par ailleurs, Thierry Messina précise que la circulaire sur l'A.G. élective » (avec acte de candidature à renseigner) sera envoyée après le Bureau exécutif du 4 février 2021. En application de nos textes, la date limite du retour des candidatures est d'ores et déjà fixée au 17 mars 2021.

André Leclercq profite de ce point pour signaler qu'il envisage de solliciter un nouveau mandat au Conseil d'administration dans la perspective de présenter sa candidature à la présidence du CFPC pour la prochaine mandature.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 11h45.

Le président, président de séance

André Leclercq

Le secrétaire général, secrétaire de séance

Thierry Messina